



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
L'ÎLE D'YEU

Séance du : 17 décembre 2024  
Numéro de la délibération : DEL/BC/17/12/212

<p><b>Date Convocation</b> 11/12/2024</p> <p><b>Date Affichage</b> 11/12/2024</p> <p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- en exercice            <b>27</b></li><li>- présents               <b>15</b></li><li>- procurations         <b>05</b></li><li>- absents                <b>07</b></li></ul>	<p>Le 17 décembre Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><b>PRESENTS 15 :</b> Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Manuela AUGEREAU, Patrice BERNARD.</p> <p><b>PROCURATIONS 5 :</b> Emmanuel MAILLARD, Alice MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sandrine TARAUD, Yannick RIVALIN et qui ont donné respectivement procuration à Judith LE RALLE, Didier MARTIN, Isabelle CADOU, Manuella AUGEREAU et Patrice BERNARD.</p> <p><b>ABSENTS 7 :</b> Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY, Sophie FERRY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p><b>SECRETAIRE :</b> Rémy BONNIN</p>
---	---

**TARIFS COMMUNAUX 2025 : FABLAB**

**Rapporteur : Judith LE RALLE**

La mise en service du Pôle Culturel au printemps 2025 va permettre de proposer aux usagers une nouvelle activité : le FabLab. Un FabLab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») est un lieu ouvert au public. Différentes sortes d'outils sont mis à sa disposition comme des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

Afin que l'utilisateur du FabLab puisse lui-même réaliser des objets, du matériel pourra lui être vendu.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (20 POUR) :**

- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à mettre en application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 les tarifs ci-dessous :

FABLAB		2025
Flex standard	petit format	0,50 €
	format A4	1,00 €
Flex créatifs	petit format	1,00 €
	format A4	2,00 €
Vinyle	30 cm largeur	2,50 €
Ruban	1 cm	0,50 €
Feutrine	20 x 30 cm	1,50 €
Impression 3D	1,75 mm	0,05 €
Panneau MDF 3 mm brut	A4	2,00 €
Panneau MDF 3 mm brut	A3	2,50 €
Panneau MDF 3 mm couleur	A4	3,00 €
Panneau contreplaqué	A6	1,00 €
PMMA 3 mm	60 x 30 cm	7,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,

Carole CHARUAU